

# Qu'est-ce qu'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) ?

Un groupe d'entraide mutuelle est une association loi 1901 créée dans le cadre de la loi de février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes en souffrances psychiques et sociale.

Son objectif est de proposer des activités co-construites qui s'illustrent par la mise en place de rencontres, de sorties toujours dans un but de partage et de convivialité. Il s'agit de bâtir des projets ensemble, d'avoir des contacts avec l'extérieur pour étoffer la vie sociale et de pouvoir échanger autour du mal-être ainsi que de la solitude.

La finalité est d'offrir un espace permettant à chacun d'élaborer des perspectives en vue d'un « mieux-être ».

Il s'agit aussi tout simplement de prendre un café chaud, le temps d'une escale, une pause musicale, un espace artistique et de bénéficier d'une oreille attentive...

Les G.E.M. n'ont pas vocation à être des lieux thérapeutiques. Les adhérents viennent au G.E.M. de leur plein gré pour rencontrer d'autres personnes, échanger et se soutenir mais pas pour y être soigné. Au G.E.M., il n'est plus « un patient » mais un acteur associatif à part entière.

**BIENVENUE DANS NOTRE  
« GEM le Futur » !!!**

**Pour toutes informations complémentaires,  
contactez Madame VITEAU au 06 08 87 12 74**